

Le PS et le CDH continuent

LES NOMINATIONS POLITIQUES

► Le comité de gestion du Forem s'est divisé mardi lors de la désignation des deux futurs membres du comité d'audit

► Les deux experts indépendants proposés par le gouvernement wallon en vue d'intégrer le comité d'audit du Forem durant les prochaines années sont étiquetés CDH pour l'un et PS pour l'autre.

Le premier travaille actuellement comme expert au cabinet du vice-président du gouvernement wallon Maxime Prévot (CDH) et a notamment conseillé Melchior Wathelet (CDH) quand celui-ci était secrétaire d'État à la Mobilité, tandis que la seconde travaille pour la mutualité socialiste Solidaris. Un poste qu'elle occupe dans l'antenne installée dans la province de Namur. Une entité, dont, pour rappel, est également issue la ministre de l'Emploi Éliane Tillieux (PS). Sans remettre directement en cause les compétences des deux personnes proposées, les représentants patronaux présents au sein du comité de gestion ont préféré s'abstenir lors du vote, n'étant pas sûrs à 100 % qu'il s'agissait des meilleurs profils possibles.

Le comité d'audit du Forem a pour mission de garantir au comité de gestion du Forem, et au Forem de manière plus globale, la validité et la sécurité des procédures en interne. En d'autres

mots, il s'agit de vérifier que les processus financiers soient garantis et empêcher de manière structurée toute fraude ou erreurs de chiffres. Pour assurer cette mission de première importance, le président et le vice-président, généralement plus ou moins étiquetés politiquement, sont assistés de deux experts indépendants.

C'est sur proposition du gouvernement régional que la directrice générale du Forem a donc proposé mardi deux noms afin de renouveler pour six ans les deux postes d'experts. Des noms pour lesquels le comité de gestion a officiellement remis un avis positif, le choix devant encore être validé par la tutelle. Un choix qui est loin d'être unanime au vu du décompte des votes, seuls les représentants syndicaux ayant voté pour, tandis que ceux issus du banc patronal s'abstenaient.

Il n'est pas question ici de mandats grassement rémunérés et le problème

n'est pas d'ordre financier. Mais alors que le Forem a

hérité de nombreuses compétences avec la sixième réforme de l'État et dispose désormais d'un budget annuel de près de deux milliards d'euros, faire appel aux experts les plus compétents est plus que jamais nécessaire. D'autant qu'un récent audit externe a démontré que le Forem n'avait pas atteint ses derniers objectifs.

Il n'est pas question de remettre en cause directement les compétences des deux personnes proposées, mais, selon certains patrons, il n'est pas certain que le système de nomination politique ait permis au Forem de disposer des meilleurs profils. *"L'une des deux personnes a 32 ans. Je ne mets pas son CV en cause, mais j'ai l'impression qu'il était possible d'avoir quelqu'un de plus expérimenté"*, nous dit-on.

Les deux nominations interviennent en tout cas dans un contexte où les partis politiques, PS comme CDH, se prononcent en faveur d'une meilleure gouvernance.

Julien Thomas

“Le CV des deux personnes correspond aux missions demandées”

BRUXELLES Alors que certains au sein du comité de gestion du Forem se demandent s'il n'aurait pas été plus judicieux de procéder à un marché public pour choisir les deux experts du comité d'audit de l'Office régional wallon de l'emploi plutôt que de procéder à des propositions de CV par le gouvernement, le cabinet de l'administratrice générale Marie-Kristine Vanboeckstal estime que ce n'est pas nécessaire. *“On pourrait passer à un marché pu-*

blic, mais c'est une procédure qui prend du temps et des ressources, et le système de nomination n'a jusqu'ici pas posé problème. En 2008, on avait aussi procédé à des propositions du gouvernement sur base de CV et cela n'a pas posé

problème. C'est le gouvernement qui propose des noms à l'administratrice générale qui analyse, avant de les proposer. Ici, les personnes sont compétentes et les CV n'ont pas posé de problèmes. Le comité de gestion a d'ailleurs approuvé les deux propositions”, explique sa porte-parole.

J.Th.

EN BREF

■ TRANSPORT > FLANDRE

La grève dès vendredi maintenue chez De Lijn

La direction et les syndicats de la société de transports publics flamande De Lijn se sont vus mercredi matin de manière informelle, mais aucune avancée n'a été engrangée. Dès lors, la grève prévue à partir de vendredi est confirmée, annonce Jan Coolbrandt, de la CSC-Services Publics. *“Nous nous sommes écoutés mutuellement, mais c'est tout. Il n'y a eu aucune avancée concrète. Les actions sont maintenues”,* indique le représentant du syndicat chrétien. Le front commun syndical veut mener quatre jours de grève, à partir de vendredi matin jusqu'à lundi soir.

■ KAZAKHGATE > BRUXELLES

L'ex-avocat général De Wolf très choqué

L'ancien avocat général Patrick De Wolf, qui a négocié la transaction pénale avec le trio kazakh Chodiev et consorts, s'est dit *“très choqué”* d'avoir appris par la presse la mise au jour d'un Kazakhgate au départ de l'Élysée, impliquant potentiellement l'ex-président du Sénat Armand De Decker (MR). *“On ne savait pas ce qui se passait derrière notre dos, on ne pouvait pas l'imaginer”,* a-t-il dit mercredi devant la commission d'enquête parlementaire. *“Je suis quelqu'un de très prudent, avec moi, c'est la tolérance zéro au niveau magouilles, j'ai les pieds sur terre, mais si j'avais su ce qu'on sait aujourd'hui, j'aurais été encore cent fois plus prudent.”*

■ ÉLECTIONS > WALLONIE

Un décret renforce la possibilité pour les femmes de pousser les listes

Le Parlement wallon a approuvé mercredi à l'unanimité une proposition de décret instaurant une exception au principe de la tirette sur les listes de candidats aux élections communales et provinciales, afin de rendre possible la parité entre la première et la dernière place, comme c'est déjà le cas à Bruxelles. Cette proposition de Jean-Paul Wahl (MR), cosignée par le PS et le CDH, préserve l'alternance des genres sur la liste, qui vise la participation égalitaire des femmes et des hommes. Actuellement, le premier et le dernier candidat sont toujours du même sexe.